

LES REGLES DU JEU CHARTRE DE L'ASSOCIATION



LE MATERIEL :

L'association met à disposition des jeux et du matériel pour assurer les sessions de jeux et les événements ponctuels. L'association se réserve la possibilité de s'associer avec d'autres structures pour son fonctionnement.

Les membres se doivent de respecter le matériel mis à disposition et les lieux dans lesquels les animations auront lieu. Les membres du Pion se doivent de respecter les jeux qui leur sont proposés et de signaler les problèmes rencontrés lors de leurs sessions de jeu (matériel manquant, jeux abîmés,...).

LE PRINCIPE DU JEU



Le Pion de Normandie est une association qui vise à promouvoir les jeux de société, les rendre accessibles à tous et créer du lien social. Pour cela, le Pion de Normandie prévoit d'organiser des sessions régulières et thématiques de jeux et des événements ludiques ponctuels. Divers supports de communication (numérique, papier,...) seront utilisés pour informer les membres des animations prévues par l'association.

Recommandation de jeu : les coups bas ne sont autorisés que dans le cadre des jeux proposés. Les membres sont invités à rester polis, respectueux et fair-play.



PERSONNAGES & ROLES DU PION DE NORMANDIE :



Le Pion du bureau : le Pion du bureau est un membre faisant partie du bureau de l'association le Pion de Normandie.



- POUVOIRS CAPACITES**
- Préparation et animation des sessions de jeux du Pion de Normandie
 - Participation à la création des événements du Pion de Normandie
 - Gestion des ressources du Pion de Normandie (entretien et achat des jeux, suivi administratif, partage de ludothèque, communication...)
 - Possibilité d'emprunter des jeux de l'association



Le Pion éphémère : le Pion éphémère est un membre ayant payé sa cotisation (2€) pour 1 session de jeu ou 1 événement.



- POUVOIRS CAPACITES**
- Bonne humeur lors de l'animation
 - Possibilité de découvrir de nouveaux jeux
 - Découverte et rencontre de nouveaux partenaires de jeu
 - Possibilité de proposer l'acquisition de nouveaux jeux par l'association



Le Pion permanent : le Pion permanent est un membre de l'association ayant payé sa cotisation annuelle (20€).



- POUVOIRS CAPACITES**
- Participation illimitée aux sessions jeux organisées par l'association
 - Possibilité d'emprunter des jeux de l'association à condition d'en informer au préalable un membre du bureau
 - Possibilité de proposer l'acquisition de nouveaux jeux par l'association
 - Possibilité de bénéficier de réductions lors de l'achat de jeux sur Philibert pour l'année en cours.



Le Jeune Pion : le Jeune Pion est un membre permanent de moins de 18 ans bénéficiant d'un accord parental.



- POUVOIRS CAPACITES**
- Adhésion à 10 € pour les pions de moins de 18 ans.
 - Participation illimitée aux sessions jeux organisées par l'association.
 - Avant 12 ans, le jeune pion doit être accompagné par un adulte pour participer aux sessions et aux animations du Pion de Normandie.



LA MISE EN PLACE :



Le déroulement des sessions de jeu du Pion de Normandie :

Le Pion de Normandie organise de façon régulière des sessions de jeux selon le calendrier établi. L'association se réserve la possibilité de modifier les dates, horaires et lieux de session en cas de nécessité. Ces sessions, ouvertes à tous, se dérouleront un jeudi sur deux à la salle du Service jeunesse - 18 rue des Corsaires à Honfleur.

Les lieux et créneaux des sessions seront communiqués à l'avance sur les plateformes numériques de l'association. Les sessions de jeu pourront être soumises à inscription préalable, en fonction des lieux et thèmes identifiés.

Les sessions de jeu libres :

Le catalogue du Pion sera disponible pour que chacun puisse sélectionner un jeu qu'il souhaite découvrir lors de la session. Les Pion du bureau prendront en compte les demandes pour l'organisation des sessions libres et compléteront éventuellement cette sélection. Chaque membre est libre d'apporter ses propres jeux pour les partager et les faire découvrir à l'ensemble des membres.

Les sessions de jeu thématiques :

Les Pions du bureau proposeront des sessions de jeu autour d'un thème ou d'une mécanique et s'engagent à apporter une sélection de jeux correspondant au thème prédéfini. (Ex: ambiance médiévale, jeu de coopération, jeu de duel, quiz...).



DUREE DE LA PARTIE :

Les temps de jeu des sessions seront fixés préalablement et seront communiqués à l'avance sur les plateformes numériques de l'association. Les joueurs devront respecter les horaires et ne pas déborder afin de respecter les partenaires du Pion de Normandie et de ne pas gêner le fonctionnement des structures d'accueil (locaux, salle communal, commerces,...).

Certaines sessions pourraient nécessiter une inscription au préalable. En cas d'empêchement, il est demandé aux joueurs inscrits de le signaler à un membre du bureau. Le nombre de participants pourraient être limité selon les thématiques de jeu, les lieux de jeu ou la typologie des jeux.

FIN DE PARTIE :



Sortir de l'association :

Un membre peut mettre fin à sa participation à tout moment. Dès lors, ses pouvoirs/capacités prennent fin. La cotisation annuelle ne sera pas remboursée (sauf situation particulière).

Exclusion d'un membre :

Les pions sont des gens sympas, normal, ce sont des joueurs ! Toutefois, les membres du bureau se réservent le droit d'exclure un membre de façon définitive ou temporaire dans le cas où les règles de la présente charte ne seraient pas respectées.